L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE
Est située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en face de la Bourse.

CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance ; on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en Anglais et en Français, et on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour dix lignes, ou moins, pour chaque insertion, et la moitié pour chaque insertion subséquente.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On s'abonne aux annonces à l'année, pour publier les avis ... sans ...

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins que quelqu'un en ville, chargé de payer ... les lettres adressées à l'Éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

... CINCINNATI.

... à vapeur (très-connu), OHIO, capitaine Young, ayant ... partie de son fret ... incessamment; pour ... s'adresser à bord ou à ... & BECKWITH, ... Levée, No. 28 et 29.

... les Ports Intermédiaires.

Le bateau à vapeur BALTIC, ... W. Baldwin jr. sera prêt ... du fret aujourd'hui 20 ... et ayant la plus grande ... positivement pour ... fret ou pour passage, ...

... GOODWIN & Co. ... et Tchoupitoulas.

... CINCINNATI.

... vapeur LOUISIANA, ... Martin, ayant la plus ... de son chargement ... sans délai. ... s'adresser au capitaine ... BECKWITH, ... Levée, no 28 et 29.

... COVINGTON.

... à vapeur CORSAIR, ... partira du bas du ... balises pour les ports ... mercredis et vendredis ... des États-Unis ; et ... à midi. Les ... à bord à l'heure. Les ... plus jusqu'à nouvel ordre ... à midi et arrivent à ... 6 nov

... POOL.

... FITZ, capitaine Wi... ... Pour fret de ... s'adresser à bord ou à ... RET & GALLY, rue Toulouse.

... la Mobile.

... capt. Ashby, partira ... à bord de 2 à 300 ... passage, s'adresser à ... BECKWITH, ... Levée no. 28 et 29.

... le fleuve).

... capt. Hutton, partira ... passage, s'adresser à bord ou à ... BECKWITH, ... Levée no. 28 et 29.

... CHARGER.

... cuivre brick CICE... capitaine, portant 900 ... bâtiment est en très ... chargement dans 2 ...

... BROWN & Co. ... rue Royale no. 117.

... HAVRE,

... immédiatement.

... doublé en cuivre, excellent voilier, capt. ... ses emménagements, ... No. 98 ou à ... BROWN & Co. rue Royale No. 117.

... CRUZ.

... BUTLER, doublée et ... tonneaux. Pour fret ... THAYER, & Cie. ... Magasins No. 29.

... immédiatement.

... premier situé au coin ... Louis, au premier ... à l'ancien magasin ... 17 janv—1m

... TE.

... STA, capitaine Trott, ... son chargement engagé ... pour le fret de 200 balles ... ou à L H GALE.

... (passage seul).

... première classe, le CA... ... ayant son chargement ... le permet, le 1er ... beaux emménagements ... bord, au poteau 70, ou ... & R GAMBLE, ... de la Douane, no 57.

... MOBILE (Par le fleuve.)

... SARAH, capitaine Stark, à la ... incessamment; pour ... passage, s'adresser à ... & BECKWITH, ... Levée, No. 28 et 29.

... FRETER.

... capt. Butler, construite ... doublée en cuivre, ... J. THAYER & Co. ... Magasins No. 29.

... POOL.

... ATLANTIC, doublée en cuivre, ... une partie de son fret ... Pour le reste du ... bord, vis-à-vis la rue ... & BECKWITH, ... Levée, No. 28 et 29.

... (Passage.)

... MONTGOMERY, ... très peu d'eau; est ... de son fret engagé, ... son fret ou pour passage ... la rue St. Louis, ou à ... & BECKWITH, ... Levée, Nos. 28 et 29.

... HAVANE via Key West.

... PHENIX, doublée en cuivre, ... partira positivement le 20 ... 10 passagers de plus.— ... Contrôle à ... & BECKWITH, ... Levée, no 28 et 29.

... FRETER.

... en cuivre, AIGLE, capitaine ... de 750 barils— ... à bord, ou à ... & BECKWITH.

... A LOUER.

... doublée en cuivre, CAL... ... Pour conditions s'adresser ... & BECKWITH, ... Nlle Levée, no 28 et 29.

... DE LA HAVANE

... VISCAYNA, capitaine ... partie de son chargement engagé, ... pour fret ou passage s'adresser à ... J. PRATS & FILS, ... rue Ste. Anne, no 52.

... HAVANE.

... et doublé en cuivre LA LUISA capitaine Delgado, est prêt à ... des passagers, pour le susdit ... chambre pour loger des passagers ... GARCIA, BUYO & Co. ... Rue Ste. Anne, No. 34.

... LIVERPOOL.

... neuf, et doublé en cuivre, la CATHERINE capitaine Hugh Longmier, est ... prêt à prendre son chargement pour le ... Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour quelques passagers dans la chambre, s'adresser à bord, vis-à-vis du poteau no. 90, ou au bureau de G VANCE & R GAMBLE, rue de la Douane, no. 51.

8 janv

POUR VERA CRUZ,

Le brick bien connu, Général SANTA ANNA, capitaine Vanstavern, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à

2 janv M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

VENTES PAR LE SHERIF.

Littleton S. W. Waters vs. Edward McGawley.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et de Saint-Louis, le mardi 3 février prochain, à une heure p. m.

Le nègre nommé Tillis, âgé d'environ 18 ans.

Conditions de la vente—comptant.

5 janv G. W MORGAN, shérif.

Guillaume Gondot contre la veuve de Charles Victor Gouy.

DANS LA COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu en cette ville, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St Louis, le vendredi 30 janvier 1835, à une heure de l'après-midi, les propriétés mentionnées et décrites dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir.

TROIS LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Washington, au bas de la ville, et désignés par les Nos. 1 et 2 du 3eme carré ou ilet, et le No. 1, du 4eme ilet, ayant (mesure américaine) la dimension suivante, savoir:

LE LOT No. 1, du 3eme ilet, formant l'encoignure, mesure 52 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Lesseps, sur 116 pieds de profondeur et de face à la rue Moreau.

LE LOT No. 2, mesure 47 pieds, 8 pouces à la rue Moreau, sur 158 pieds, 8 pouces, 5 lignes de profondeur; le lot No. 1, du quatrième ilet, formant l'encoignure, mesure 52 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de face à la rue de France, sur 115 pieds de profondeur et de face à la rue Moreau; ensemble avec les batisses et améliorations qui se trouvent sur les trois lots ci-dessus mentionnés. Le tout conformément au plan du dit faubourg Washington, tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832, et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, not. pub.

Conditions:—Comptant.

27 déc G. W. MORGAN, Shérif.

Pierre Jos. Tricou contre Charles Louis Pierre Janin

DANS LA COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu en cette ville, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, jeudi 29 janvier 1835, à une heure de l'après-midi, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie, savoir:

UN LOT DE TERRE situé dans le faubourg Washington, au bas de la ville, désigné par le No. 4 du second carré ou ilet, ayant (mesure américaine) 40 pieds de face au chemin public, près de la Levée, 217 pieds, 9 pouces, 5 lignes de profondeur du côté du lot No. 3, 220 pieds, 7 pouces, 3 lignes de profondeur du côté du lot No 5, et 39 pieds, 11 pouces de large à sa limite inférieure; ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi bien que le chemin public, la levée, et toute la batture devant, conformément au plan du dit faubourg Washington, tiré par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832, et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public.

Les conditions de la vente sont comme suit, savoir:—$1133 33 1-3, payable le 2 de mars 1835, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement et le reste comptant.

27 déc G. W. MORGAN, Shérif.

Gorbe & Guillot vs. Charles L. P. Janin.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu en cette ville, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, le jeudi, 29 de janvier 1835, à 1 heure de l'après-midi,

Les propriétés mentionnées et décrites dans l'ordre de saisie et de vente, comme suit:

Un Carré ou Ilet désigné par le numéro 13, au faubourg Washington, au bas de la ville, environné par la promenade des Bons Enfans, et par les rues de France, Lesseps et Moreau, y inclus neuf lots de terre, qui ont (mesure américaine) les dimensions suivantes, savoir:

Les Lots Nos. 1, 2, 4 et 5, mesurant chacun 55 pieds de face à la dite promenade des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur.

Le Lot No. 3 mesure 57 pieds 8 pouces de face à la dite promenade des Bons Enfans, sur 120 de profondeur.

Le Lot No. 6, mesure 58 pieds 6 pouces de face à la rue Lesseps, sur 138 pieds 10 pouces de profondeur.

Le Lot No. 7, mesure 58 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lesseps, sur 138 pieds, 10 pouces de profondeur.

Le Lot No. 8, mesure 55 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue de France, sur 138 pieds 10 pouces de profondeur.

Et le Lot No 9, mesure 58 pieds 6 pouces de face à la rue de France, sur 138 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, sur le dit carré ou ilet sans aucune réserve, conformément au plan du dit faubourg Washington, tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832, et déposé en l'étude d'Octave de Gustave Le Gardeur, not. public.

Conditions: comptant.

27 déc G. W. MORGAN, shérif

Gorbe & Guillot contre Charles C. P. Janin.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 29 de janvier prochain, à une heure de l'après-midi, les propriétés mentionnées et décrites dans ledit ordre de saisie, et vendues comme suit;—Savoir:—

Trois Lots de Terre s'adjoignant, et situés dans le faubourg Washington, au bas de la ville, désignés par les numéros un, deux et trois, du second ilet, et mesurant chacun (au pied américain) comme suit:— Le lot No. 1 situé à l'encoignure du Chemin Public et de la rue Lesseps, 40 pieds de face au Chemin Public, près de la Levée sur deux-cent-dix-neuf pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur du côté de la rue Lesseps, deux cent douze pieds, deux pouces une ligne de profondeur du côté du lot No. 2 et 39 pieds onze pouces de large à sa limite inférieure.

Lot No. 2, mesure 40 pieds de face au Chemin Public, sur deux cent douze pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur, du côté du lot No. 1, deux cent quatorze pieds, 11 pouces sept lignes de profondeur du côté du No. 3, et 39 pieds onze pouces de large à sa limite inférieure.

Lot No. 3, mesure quarante pieds de face au Chemin Public, sur deux cent quatorze pieds 11 pouces sept lignes de profondeur du côté du lot No. 2, deux cent dix sept pieds 9 pouces, 5 lignes de profondeur du côté du lot No. 4, et trente-neuf pieds 11 pouces de largeur à sa limite inférieure, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, aussi bien que le Chemin Public, la levée, et toute batture en face; conformément au plan du dit faubourg dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832, et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public.—

Conditions—Comptant.

27 déc G. W. MORGAN, shérif

DANS LA COUR DE DISTRICT.—James F. King contre Nathaniel Cox, tuteur des enfants mineurs de feu Thomas L. Herman. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, Samedi, 31 janvier prochain, à une heure après midi.

Un Lot de terre situé au faubourg Marigny, rue des Champs Elysés près la rue du Craps, ayant 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, avec deux maisons habitables et autres bâtisses.

Trois Lots de terre situés au faubourg St. Marie, ayant chacun, 30 pieds face à la rue Baronne, près la rue Hevia, sur 120 de profondeur, bornés par la partie inférieure par la propriété de W. Moore.

Et un lot de terre situé dans la rue Foucher, faubourg Ste. Marie, ayant 53 pieds 4 pouces de face, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent, bornés d'un côté par la propriété de M. Mitchel et de l'autre par celle de M. Sarsman.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Le plan est exposé au bureau du shérif où il peut être examiné; et il sera exposé le jour de la vente.

27 déc G. W. MORGAN, shérif.

Banque de la Cité de la Nouvelle Orléans, vs. Charles Byrne.

COUR DE DISTRICT pour le 1er District—En vertu d'un ordre de saisie, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu en vente publique, le Mardi 17 Février prochain, à 1 heure après-midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville; la propriété mentionnée dans le dit ordre de saisie et de vente, et décrit comme suit:

UN TERRAIN IRREGULIER

situé dans le faubourg Saulet, y compris entre les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Rouffignac et la Course, mesurant environ cent vingt pieds 4 pouces de face, sur Tchoupitoulas (mesure anglaise) environ 368 pieds 9 pouces de face sur la Nouvelle Levée (mesure anglaise) 360 pieds, sur la ligne du côté vers la rue Rouffignac, qui traverse de la rue Tchoupitoulas à la Nouvelle Levée, et sépare la dite propriété de celle d'Étienne Henderson (mesure française) et environ 553 pieds 8 pouces sur la ligne d'en haut, traversant de la rue Tchoupitoulas à la Nouvelle Levée (mesure française).

Un autre terrain irrégulier, situé immédiatement en face du lot ci-dessus décrit et comprenant depuis les rues de la Nl Levée, Rouffignac et Lacourse, au fleuve, et ayant à peu près 486 pieds 7 pouces de face faisant face à la Levée, mesure anglaise, environ 600 pieds du côté d'en bas, s'étendant de la rue Nlle Levée jusqu'au fleuve, mesure française, environ 600 pieds du côté d'en haut, s'étendant de la Nlle Levée jusqu'au fleuve, mesure française, et environ 417 pieds faisant face à la rivière, mesure anglaise, y compris toutes les bâtisses et les améliorations qui sont sur les dits terrains, consistant en un moulin à scie, maison de maître, cuisine, etc. etc. Les dits terrains, etc. sont les propriétés hypothéquées par le demandeur au défendeur pour payer et satisfaire le dit demandeur, montant à 50,000 piastres avec l'intérêt de 8 pour cent par an, à dater du 7 mai dernier, les frais. Conditions—comptant.

15 janv G. W. MORGAN, shérif.

COUR DE PAROISSE.—Pierre Joseph Tricou vs. Jean Cabanne.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le Samedi 21 de février, à 1 heure après-midi.

L'esclave mulâtresse nommée CLARISSE, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: L'acheteur devra donner ses billets endossés à satisfaction pour la somme de $100 payable le 20 de mai 1835, portant hypothèque sur la dite esclave, et la balance devra être payée comptant. G. W. MORGAN,

20 janv shérif

LES personnes qui désireraient contracter pour qu'on leur fournisse du bois de chauffage à l'année, et qualité supérieure, pourront s'adresser à ARMAND MARIGNY, Au Rail Road.

10 déc 3m

COUR DE PAROISSE.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St Louis, le mardi 17 de février prochain, à une heure de l'après midi l'esclave Eliza et son fils Georges, saisis dans l'affaire de P. J. Tricou.

Conditions—comptant.

19 janv G. W. MORGAN, shérif.

COUR DE PAROISSE.

Les héritiers d'Ivor Lepontier contre P. A. Fleche fils.

EN vertu d'un ordre de la cour, à moi adressé, il sera vendu, à l'encoignure des rues St. Pierre et Royale, en cette ville, mercredi, 28 du courant, à 11 heures du matin,

Une quantité de drogues &c. saisies dans l'affaire ci-dessus mentionnée. Conditions—comptant.

19 janv G. W. MORGAN, shérif.

COUR DE DISTRICT.

Robert Ferriday & co. contre Robert A. Wright.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu, sur les lieux, à l'encoignure des rues de la Commune et Carondelet, mardi 31 janvier, à 11 heures du matin,

Quatre vis de presse à coton, avec leurs garnitures, saisies dans la cause ci-dessus. Conditions—comptant.

19 janv G. W MORGAN, shérif.

COUR DE PAROISSE—Etienne Legoaster contre B. de Conrel.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse Hewlett, le lundi 23 de février prochain, à 1 heure de l'après-midi, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit.

Un terrain situé sur le chemin du Bayou, ayant environ un arpent et 45 pieds de face sur la dite route, et trois arpens de profondeur, y compris toutes les bâtisses situées sur le dit terrain, borné d'un côté par la propriété de François Perrault, et de l'autre côté par la propriété de Marianne Wiltz, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: $3500 comptant avec intérêt, frais de protêt et frais de procès; $3500 à un an de crédit en billets endossés à satisfaction du 1er de décembre 1834, et hypothèque spéciale. G. W MORGAN, shérif.

21 janv

COUR DE DISTRICT.—Les exéc. test. de Thomas Compton contre Jonathan Chase.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le mercredi 4 février prochain, à 1 heure après-midi, la propriété décrite dans l'ordre de saisie et de vente susmentionné et comme suit: Ce Terrain situé dans le faubourg Ste. Marie, ayant 31 pieds 10 pouces de face sur la rue du Camp, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur, et désigné sur le plan fait par J. Pilié, voyer de la ville et déposé en l'étude de G. R. Stringer, not. pub. le 25 de mai 1830 et connu sous le No. 11, y compris les bâtisses et autres améliorations sur ledit terrain, saisis dans l'affaire ci-dessus. Cette propriété mise en vente pour la seconde et dernière fois, sera adjugée définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur, à 12 mois de crédit, l'acheteur donnant cautionnement à satisfaction portant intérêt au taux de — pour cent par an et hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

20 janv G. W. MORGAN, shérif.

COUR DE PAROISSE.—J. Viosca vs. veuve Raymon-Mon épouse de S. Calderon.—En vertu d'un ordre de saisie de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le Samedi 21 février prochain, à 1 heure après-midi.

L'esclave SOPHIA saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant. G. W. MORGAN,

20 janv shérif.

COUR DE PAROISSE.—No. 7591 des registres.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Bourse d'Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le Samedi, 28 de février prochain, à 1 heure après-midi, les propriétés décrites ci-après, savoir:

5 terrains dans le faubourg Ste. Marie, désignés sur un plan particulier, dressé par Chs. F. Zimpel, daté 21 mars 1833, sous les nos. 1, 2, 3, 4 et 6, tous ces lots ayant face à la rue Foucher, ensemble avec les maisons et améliorations qui s'y trouvent, saisis dans l'affaire de Samuel Herman et fils.

Conditions: comptant. G. W. MORGAN,

26 janv shérif.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'après le consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le Jeudi 29 courant, à 1 heure de l'après-midi:

Le bail de la maison no. 60, rue de la Nlle Levée, jusqu'au 1er. octobre prochain. Conditions; comptant. G. W. MORGAN.

Saisi à la poursuite de A. Pheppe.

26 janv shérif

SAFFEN & BODGER,

No. 3, rue du Camp.

ONT reçu par des arrivages du nord, un grand assortiment de marchandises propres à l'usage des familles, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des prix très-modérés, pour du comptant ou pour des billets escomptables.

Messrs. S & B. invitent respectueusement leurs amis et le public, de venir examiner ces marchandises; et ayant engagé nombre d'ouvriers en osier, qui seront ici durant l'hiver, ils feront faire sur commande, toute espèce de charriots d'enfans, berceaux et paniers.

N. B.—Les trafiquans de la campagne et les habitans feront bien de venir faire choix de ces articles. 2 déc—6m

AVIS—M. JUETTE, rue de Chartres, entre les rues Toulouse et Jefferson, no 172, arrivant de France, à offre en vente un assortiment de marchandises sèches et comestibles et liquides tels que, savoir:

Vin Bordeaux, 1ere qualité, très vieux en barriques
Vin de Lavalette blanc, vin du Rhône, en tierçons,
Vin d'Angoux-Mousseux en paniers, vin Champagne, 1ere qualité, 1825,
Vinaigre de vin blanc d'Orléans, en tierçons et bar.
Liqueurs assorties de Bordeaux, par caisses
Kirsch Wasser de la forêt noire, très vieux
Extrait d'Absynthe, 1ere qualité, marasquin do do
Prunes et cerises à la liqueur, dans de grands boucauts,
Confitures cerises et gelées de groseille,
Graines d'oiseaux assorties et mêlées, par baril, à la liv
Graine de moutarde, petits pois verts de France secs
Conserves alimentaires de Colin, de Nantes,
Sardines pressées par demi-baril, encre à écrire, bon
Cirage anglais en boîtes, ligne et ficelle, en boucauts,
Epervier, seines et filets pour prendre oiseaux et poissons
Assortiment de fusils doubles, doubles et simples, garnis, Pistolets de poche et de duel, fleurets en montures de gens d'armes
Cannes à épée, à poignard, à lance, à pêche, et autres
Couteaux à poignard, ustensiles de chasse, tels que Carnassières et autres,
Mouchoirs blancs et à tabac, tout fil et en coton,
Linge de table tout fil, toile à chemises, tout fil,
Toile à draps tout fil, linge de table en coton damassé,
Tapis de Bruxelles, collection de jolis paniers,
Nière garnie pour hommes et pour femmes,
Coutil russe fougère et blanc tout fil,
Challys, et bombasines pour robes,
Chemises d'hommes et femmes, toile de lin, gants de peaux en douzaines,
Pièces guingham et mousseline imprimées pour robes
Batiste à chemises, couvertures de laine grande, gilet gallon,
Gants, bas de laine, parapluies de toutes grandeurs
Petits pétards rouges, par caisses; lampes en cuivre à bec et à quatre becs de cabinets, verres à quinquet, socques et sabots pour hommes et pour femmes, socques, souliers, nouveau genre,
Balais et brosses en crin de toutes espèces,
Queues et billes pour billard, couverts plaqués et en métal
Manteaux d'hommes et de femmes, veilleuses et briquets et lanternes et bougie en tout genre, chapeaux de soie, montres en argent, orgues, musique, fil de Rennes et autres, tissus,
Rubans de Boulogne, liens à moustiquaires et galons,
Eau de Cologne de Jean-Marie Farina et autres,
Parfumeries, plumeaux, cols pour femmes, lacets soie, et fil, bois de fusils et pièces de rechange, amadoux par liv. grecques et cafetières du Levant, faïence de Baden assortie et mille autres objets qui ne sont point désignés.

5 janv—2m 3ps.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 3 janvier 1835.

A une assemblée du comité tenue le 2 du courant,

Thos. Banks,
William McCawly
J H Fields,
Jules Le Blanc,
Michael Maher,
Thos Toby,
Maunsel White,

Thos. Toby fut unanimement élu président de la compagnie en remplacement de M. Peter Laidlaw, qui a résigné.

Toutes personnes ayant des réclamations contre le bureau sont priées de les présenter pour liquidation.

3 janv S H TURNER, secrétaire.

Département de la Trésorerie.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1835.

AVIS est donné par le présent à tous les marchands commissionnaires, marchands en gros, détailleurs, colporteurs et tenants de boutiques, qui ont commencé les affaires depuis le 1er. de mai dernier, de venir à se présenter au bureau du soussigné, pour y prendre licence conformément à la loi, sous peine de payer une amende triple du montant de la loi.

21 janv—9 F. GARDERE, Trésorier de l'Etat.

LIBRAIRIE D'ALFRED MORET,

Successeur de A. L. Boimare.

L'Almanach Universel, comprenant 1833 et 1834. Magasin pittoresque, Dictionnaire Laveaux nouvelle édition. 26 de Bonne Sœur, des suppléments par Ch. Nodier, Larousse classique à l'usage des pensions. Il vient d'ajouter à son cabinet de lecture un grand nombre d'ouvrages nouveaux des auteurs les plus connus tels que; Eugène Sue, V. Hugo, A. Dumas &c dont on trouvera le catalogue à son magasin, rue Royale, No 164 22 janv—8

A VENDRE une ... terrain, rue des Remparts, ED GOTTSCHALK, courtier rue de Chartres

15 janv

QUARTIER GENERAL 2d. REGT. L. M.

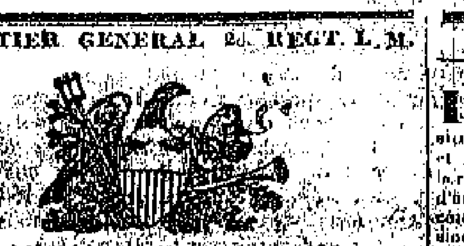

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1835.

Ordre de régiment.

TOUS les officiers, sous-officiers, musiciens et soldats appartenant au dit régiment auront tenus de s'assembler aux temps dits et places mentionnées ci-après, afin d'élire des officiers, aux places vacantes en ce moment.

La 1ère. Compagnie tiendra son élection à Commercial Hôtel, sur la Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital, le Samedi 31 du courant, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Les limites de la dite Compagnie sont les rues Orléans et Dumaine, les rues de la Levée et Bourbon à partir du centre de chacune des dites rues.

La 2de. Compagnie tiendra son élection dans le même lieu et le même jour, depuis 3 heures de l'après midi jusqu'à 6. Les limites de cette compagnie sont entre les rues Bourbon et Remparts, Orléans et Dumaine, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 3me. Compagnie tiendra son élection au même lieu, le Mardi 3 de février prochain, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi. Les limites de cette compagnie sont les rues Dumaine et Ursulines, et les rues Levée et Bourbon, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 4me. Compagnie tiendra son élection au même lieu et le même jour, depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à 6. Les limites de la dite compagnie sont les rues Dumaine et Ursulines, les rues Bourbon et Remparts, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 5me. Compagnie tiendra son élection le Mercredi 4 février prochain, au même lieu, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi. Les limites de la dite compagnie sont les rues de la Levée et des Remparts, et entre Ursulines et Esplanade, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 6me. Compagnie tiendra son élection le Mercredi 4 février prochain, au Café de Phillips Power, encoignure des Champs Elysées et de la rue de la Levée, depuis 3 heures de l'après midi jusqu'à 6. Les limites de la dite compagnie sont depuis la Levée jusqu'à la rue de Craps, et depuis l'Esplanade jusqu'à la rue des Champs Elysées, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 7me. Compagnie tiendra son élection, le Mardi 5 février prochain, au même endroit, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi. Les limites de la dite compagnie sont les rues de la Levée et Craps, les rues des Champs Elysées et d'Enghien, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 8me. Compagnie tiendra son élection au même lieu et le même jour, depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à 6. Les limites de la dite compagnie sont depuis la rue de Craps jusqu'au Bois et depuis l'Esplanade jusqu'à la rue d'Enghien, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 9me. Compagnie tiendra son élection le 6 de février prochain, au Commercial Hôtel sur la Levée entre les rues Ursulines et Hôpital depuis 9 heures du matin jusqu'à midi. Les limites de la dite compagnie comprend depuis la rue des Remparts et le Bois, depuis la rue d'Orléans et le chemin du Bayou, à partir du centre de chacune des dites rues.

La 10me. Compagnie tiendra son élection au même endroit et à la même heure, depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à 6. Les limites de la dite compagnie sont de la rue des Remparts jusqu'au Lac, et depuis la rue de l'Esplanade jusqu'au chemin du Bayou. A. A. SUARES.

24 janv Lt. Col. Com. le 2d. Regt. M. de la M. L.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire. Je certifie par les présentes que le 7 de janvier 1835, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire de Victoire Delery, épouse de Barthélemy Chauvin Delery vs. Chauvin Delery, son mari &c. de la manière suivante:

No. 11,869. Victoire Delery, épouse de Barthélemy Chauvin Delery, vs. Barthélemy Chauvin Delery son mari &c. La cour ayant pris cette affaire en considération et étant d'opinion que la demanderesse a établi les allégations de sa pétition, ordonne et adjuge que la dite demanderesse Victoire Delery soit séparée de biens de son dit mari Barthélemy Chauvin Delery, et qu'elle recouvre du dit sieur, la somme de $2,886 et 35 cents avec frais du procès; quant à J. B. Laporte syndic des créanciers du dit B. C. Delery, il est ordonné que la demanderesse soit placée sur le tableau de la distribution des biens insolvables de B. C. Delery, comme créancier hypothécaire pour la dite dette et frais, mais sans préjudice à une opposition quelconque que pourrait faire les créanciers sur le dit tableau soit pour le rang du privilège, soit pour le montant de la dite dette,

7 janvier 1835.

(Signé) C. WATTS,
(Signé) J. L. LEWIS, gref.

15 de janvier 1835, (contresigné) J. L. Lewis, gref. Jugement enregistré sur le docket des jugements page 144 B. Lesquels frais se montent à $21 25 cents, indépendamment des frais de shériff. En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai affixé le sceau de la cour, à la ville de la Nouvelle Orléans, ce 22 de janvier 1835 et l'an 59e. de l'Indépendance des Etats-Unis.

Jugement $2826 35
Frais 21,25

2847,60

26 janv—3 P. LE BLANC, gref.

VENTE A L'ENCAN,

BIENS-FONDS A LA MOBILE

M DURAND vendra, le lundi, 9 février prochain, à midi, en face du Mansion House de la Mobile, les biens-fonds suivans qui sont d'une grande valeur, se composant de terres en friche et de terres cultivées:

No. 1. Une portion de terre près de la pointe Chacta, faisant face à la rivière Mobile, dans un espace de 5 arpens, sur 20 arpens de profondeur; environ 17 acres de cette propriété ont été vendus, et il en reste environ 151 acres dont on n'a pas disposé, et qui sont compris dans les limites de la ville.

No. 2. Trois lots de terre situés du côté nord de la rue du Gouvernement, entre Royale et Eau, vis à vis le marché; chacun de ces lots a 23 pieds et demi de face sur 110 pds de profondeur; deux ont chacun une maison en bois, qui est louée 30 piastres par mois.

No. 3. Un lot de terre situé du côté ouest de la rue Royale, entre Conti et Dauphine, immédiatement au sud de la maison de M. Hunt; 97 pieds sur la rue Royale, sur environ 120 pieds de profondeur et à peu près 85 pieds sur la ligne ouest.

No. 4. Un lot de terre situé du côté est de la rue Royale, entre Dauphine et St. François, joignant l'Hôtel d'Alabama, environ 79 pieds sur la rue Royale, sur environ 150 pieds de profondeur; sur ce lot il y a une maison en briques à rez de chaussée, qui est affermée à bail, lequel expirera le.... D'après le titre de confirmation ce lot doit avoir 90 pieds français de face sur la profondeur désignée.

No. 5. Deux tiers d'un lot indivis situé au coin des rues Royale et St. François; environ 65 pieds sur la rue Saint-Royale, et environ 55 pieds sur la rue Royale et environ 140 sur la rue St François, joignant la propriété de John R Toulmin, ecq.

No. 6. Le sixième d'un lot indivis, au coin des rues Royale et St. Louis; 97 pieds sur la rue Royale, et bordant au fond le canal de la rivière Mobile.

No. 7. Les magasins maintenant occupés par MM. McLoskey, Hagan & Co. du côté nord de la rue Conti; 40 pieds de face sur la dite rue, sur une profondeur d'environ 130 pieds; et un terrain derrière s'étendant de 60 pieds à l'ouest, sur 30 pieds de large, sur ce second terrain, il y a un hangard.

No. 8. Un quai situé entre les rues du Gouvernement et de Conti, avec un bassin s'étendant jusqu'au chenal de la rivière de la Mobile; le quai a à peu près 60 pieds de largeur, est connu sous le nom de quai de la presse à coton.

No. 9. Les bassins et les quais commençant sur la ligne nord de la rue Conti, s'étendant 197 pieds au nord jusqu'au chenal de la Mobile, en s'élargissant du côté de l'est jusqu'au dit quai 197 pieds, comprenant le quai McLoskey et une partie du quai Hallett.

No. 10. Le quai et bassin commençant à la pointe, 53 pieds nord des susdits, faisant face sur la rue du Commerce, 170 pieds, de même largeur, jusqu'au chenal de la rivière de la Mobile.

Conditions: Un quart comptant; la balance à 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent en billets endossés à satisfaction et hypothèque. —19

DROGUES ET MEDECINES—Reçu par les derniers arrivages, et à vendre par les soussignés:—1500 lv. Gomme Arabique, choisie et en sorte; 1500 lv. Crème de Tartre, très blanche et très fine; 4000 lv. Sel de Glauber très beau, en boîtes de 10 à 30 livres; 6 caisses Encens en grain; 50 lv. Essence de Canelle, 40 lv. do. d'Anis; 50 lv. do. Romarin; 30 do. de Lavande; 30 onces do. do Roses. —Divers Bois de Teinture, et divers articles pour la peinture. Ils offrent à leur Pharmacie, un bon assortiment de Drogues très fraîches, qu'ils renouvellent continuellement (23 janv) P. CRSACHS & Co

BAS ... de dit ... de bas de ... mes blancs, bleus, bleu ... de ... mes, en débarquement du navire ... de Hambourg, à vendre par WHITE & co

21 janv rue de la Douane, no 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu ... à la Bourse, à midi, les propriétés suivantes, 1. Un terrain situé dans la rue Mystérieuse, entre les rues St. Claude et Amour, mesurant 27 pieds 9 pouces et demi de face sur la rue Mystérieuse, sur 90 pieds 2-3 pouces de profondeur d'un côté et 83 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre côté, avec une maison à deux appartemens, galerie, cuisine, et d'autres améliorations, le tout en loue maintenant à douze piastres par mois, la banquette en pierre de taille, et payée.

2. Un do. joignant, le même terrain, mesurant 27 pieds 9 pouces et demi de face sur la rue Mystérieuse et 83 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne bornant le susdit terrain, et 77 pieds 7 pouces et demi de profondeur sur l'autre ligne avec les améliorations qui s'y trouvent.

3. Un terrain dans la rue Mandeville entre les rues St. Jean Baptiste et Girod, mesurant 40 pieds de face par 120 pieds de profondeur.

4. Un terrain joignant, le susdit terrain ayant la même face et la même profondeur.

5. Un terrain, faisant l'encoignure des rues d'Amour et d'Enghien, mesurant 63 pieds 3 pouces de face à la rue d'Enghien par 43 pieds 10 pouces et demi, sur la rue d'Amour et 60 pieds 10 3-4 pouces de profondeur sur la ligne de la rue d'Amour, par 67 pieds 2 pouces sur la ligne de la de la rue d'Enghien.

6. Un terrain joignant le susdit lot de terre, mesurant 35 pieds 11 pouces et demi de face à la rue d'Enghien par 67 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du susdit terrain et 77 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre et 34 pieds de large dans la profondeur.

7. Un terrain à côté du même, mesurant 35 pieds et demi 11 pouces de face sur la rue d'Enghien par 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du susdit terrain, et 87 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre, borné, et 34 pds de large dans la profondeur, le tout mesure américaine, et toutes les banquettes ayant été payées, selon le plan déposé à la Bourse.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente à l'étude de Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 26 jan

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi 29 du courant, à la Bourse de Hewlett, un nègre nommé Jean Louis, appartenant à M. Jques. Dausson. Un nègre, actif, intelligent et très-bon jardinier, vendant des légumes au marché, pour le compte de son maître; il peut être extrêmement utile à une personne qui fait valoir un jardin. Il est garanti, des vices et maladies prévus par la loi, et n'est vendu que pour n'avoir pas payé exactement le loyer de ses mois. Conditions; 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant M. Théo. Seghers notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 janv

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de John T. McNeil.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le cautionnement souscrit par Rocwell Bailey, administrateur de ladite succession, ne serait point cancellé et annullé et ledit administrateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour.

22 janv W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de James Johnston.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Nathaniel Cox, un des exécuteurs testamentaires de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit Nathaniel Cox, déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.

23 janv W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Mariano Pelegrino.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joaquin Viosca, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit Joaquin Viosca déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.—Par ordre de la cour.

23 janv W F C DUPLESSIS, Rég.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Bonaventure Martin.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Ve Bonaventure Martin, administratrice de ladite succession, serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ladite administratrice déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.

23 janv W F C DUPLESSIS, Rég.

Cinq Piastres de Récompense seront données à

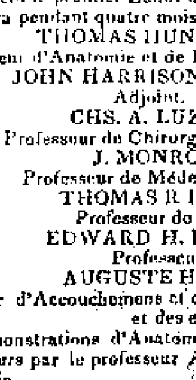

Celui qui conduira dans l'une des geôles de cet état, ou chez le soussigné, la négresse nommée LIZE ou LOUISE, créole du pays, âgée d'environ 33 ans, taille de cinq pieds, bien connue dans toute la ville. Les capitaines sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. Rue Tchoupitoulas 11 St. Jacques, au café de l'Association.

20 janv—8 JOSEPH SOULE.

Le Cours des Leçons de

L'ECOLE DE MEDECINE

DE LA LOUISIANE,

Commencera le premier Lundi de Janvier 1835, et continuera pendant quatre mois à dater de ce jour.

THOMAS HUNT, D. M.
Professeur d'Anatomie et de Physiologie.
JOHN HARRISON, D. M.
Adjoint.
CHS. A. LUZENBERG, D. M.
Professeur de Chirurgie, Théorique et pratique.
J. MONRO MACKIE, D. M.
Professeur de Médecine Théorie et pratique.
THOMAS R INGALLS, D. M.
Professeur de Chimie et de Pharmacie.
EDWARD H. BARTON, D. M.
Professeur de la Matière Médicale.
AUGUSTE H. CENAS, D. M.
Professeur d'Accouchemens et des maladies des femmes et des enfans.

Des démonstrations d'Anatomie pratique seront faites tous les jours par le professeur Adjoint d'Anatomie et de Physiologie.

Des leçons de Chimique seront données, deux fois par semaine à l'Hôpital de la Charité.

L'Hôpital sera ouvert tous les jours pour les études des élèves. THOMAS HUNT, M. D.

28 oct—3m Doyen de la faculté.

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,

PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.

Rue de Chartres, No. 183.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus beau genre, simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries; le décor dans toute son étendue; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son magasin on trouvera; peinture, huile, essence &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tant en gros qu'en détail, à des prix modérés.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des mêmes faveurs. oct 21

MONSIEUR J. A. ELET, membre de l'Université de St. Louis, vient d'arriver en cette ville et réside actuellement à l'ancien couvent des Ursulines où il recevra les personnes qui voudront lui parler. Les bâtisses de la dite Université étant achevées, il est autorisé à admettre quelques élèves de plus, quoique le nombre actuel se monte à 130, dont 86 sont Louisianais. Les professeurs sont au nombre de 14. M. Elet compte de partir pour St. Louis, vers le commencement d'avril prochain.

7 janv—3m P. HUCHET KERNION, agent.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—John P. Henderson contre ses créanciers—Attendu que John P. Henderson, débiteur insolvable, en prison, conformément à l'acte créé pour les débiteurs insolvables et en prison, et afin d'obtenir la jouissance dudit acte, adressé sa pétition à la Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, avis est donné par les présentes aux créanciers dudit pétitionnaire, qui sont tenus d'apparaître à la cour le vendredi 6 février prochain, à 10 heures a. m. pour exposer les raisons contraires à la demande du pétitionnaire, et s'opposer à ce qu'il soit mis en liberté.—Par ordre de l'honorable James Watts, juge de ladite cour, ce 10 de janvier A. D. 1835. 14 jan—12 P. LE BLANC, député greffier.

DEMANDE DE CHIFFONS.

LAFFIN & BROWN, informent les habitans et la Nouvelle-Orléans, qu'ils achèteront au comptant les chiffons de toutes espèces (excepté ceux de laine) qui seront délivrés en grande ou petite quantité à leur magasin, No. 30, rue de Chartres.

15 janv—3m LAFFIN & BROWN.

153 SACS café de première qualité de la Havane, en débarquement du brick Sat, de Trinidad, vis à vis la rue de la Douane, à vendre par J D BEIN, UR ST. JOHN & co rue de Chartres ...

P... ... de ... à vendre par WHITE & co

21 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. MOSSY & GARIDEL.

SAMEDI 31 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, d'ordre des syndics des créanciers de M. J. B. Ory, et à l'encoignure du coin de M. A. H. Dejonge.

La négresse Calista, âgée de 20 ans.

Conditions—Payable en mars 1835, en billet endossé à satisfaction et hypothèque. L'acte de vente sera passé par O. de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs.

21 janv

PAR HEWLETT & BRIGHT.

SAMEDI, 31 Janvier, à la Bourse, la vente commençant à 11 heures du matin, seront vendus les esclaves ci-après décrits appartenant à M. John A. Lempine, à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque. Les actes de vente, devant W. Boswell, aux frais des acquéreurs.

LISTE DES ESCLAVES.

1° Garland, âgé de 28 ans, bon maçon et platrier, prêt à tout.
2° Willis, de 18 ans, do do do
3° Jack, de 23 ans, do do do
4° Adams, de 20 ans, do do do
5° Tom, de 16 ans, do do do
6° Randal, de 20 ans, do do do
7° Michael, de 26 ans, do do do
8° Ned, de 19 ans, maçon commun.
9° Prentice, de 30 ans, charretier, cocher, laboureur et entend à soigner les chevaux.
10° Augustus, de 22 ans, bon manœuvre.
11° Bob, de 19 ans, bon laboureur et manœuvre.
12° Dick, de 30 ans, bon chartier et laboureur.
13° Harrison, griffe de 19 ans, do do
14° Harmon, nègre de 33 ans, laboureur et bon faiseur de mortier.
15° Mingo, de 27 ans, bon faiseur de mortier.
16° Charles, de 16 ans, bon laboureur et manœuvre.
17° Dominique, mulâtre de 14 ans, do do
18° Bill Doyle, nègre de 15 ans, do do
19° William, de 17 ans, do do
20° Primus, de 19 ans, do do do et entendu dans un chantier.
21° Moses, griffe de 16 ans, peut poser des briques à la ligne.
22° Andrew, nègre de 26 ans, un peu charpentier, maçon et platre.
23° Henry, de 15 ans, bon laboureur et maçon commun.
24° Andrew, quarteron de 14 ans, do do
25° Stephen ou Steven, mulâtre de 26 ans, cuisinier et barbier.
26° Nat, nègre de 11 ans, bon domestique de maison.
27° Charles, de 14 ans, laboureur un peu maçon et bon domestique de maison.
28° Frances, mulâtre de 19 ans, domestique de maison.
29° Susan, mulâtresse âgée de 16 ans, blanchisseuse, couturière et domestique de maison.
30° Lucy, négresse de 19 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.
31° Malinda, quarteronne de 29 ans, bonne domestique de maison, cuisinière et couturière, et bon ... fois.
32° Betsy, mulâtresse de 14 ans, bonne domestique de maison et gardienne.
33° Emily, quarteronne de 11 ans, donne ... son.

Aussi—Un bloc de bâtisses situé à l'encoignure des rues Prytanée et Erato, divisé en quatre appartemens qui ont chacune 22 pieds de face à la rue Prytanée, sur 100 pieds de profondeur, sur un passage de 5 pieds de large commun à tous les terrains. Toutes les maisons sont neuves et commodes.

Un terrain vacant, à l'encoignure des rues Fouché et St. Joseph, enclos d'une barrière très forte et ... pieds de face à la rue St. Joseph, sur 113 pieds de profondeur face à la rue Fourché.

Deux terrains, Nos. 1 et 2, dans l'Ilet 70, faubourg Tremé, ayant chacun 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes ... voir les plans à la Bourse.

Conditions—6 et 12 mois, en billets endossés et ... hypothèque. 24 janv

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse ... de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 novembre dernier, à la requête de L. Ferrand, fils, syndic des créanciers de Jn. Fleming, il sera vendu, Lundi ... prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les esclaves ... abandonnés par ledit débiteur à ses créanciers, savoir:

1. WAVNA, mulâtre d'environ 27 ans, ... GUINNY, griffonne d'environ 24 ans, ... William, de 2 ans.

Conditions: Les 3 esclaves susnommés seront vendus ensemble à 2 ans de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

2. UNE HABITATION située dans la paroisse d'Iberville, rive droite du fleuve, distance de 30 lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant 8 arpents de face, formant environ 680 arpents de superficie, ... concession incomplète, établie en ... avec moulin à vapeur, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ... 115 arpens, 7 Charrettes ... 4 autres ... 8 Chevaux, 8 paires de bœufs, 2 Vaches à lait et un troupeau de 25 moutons.

Il y a de plus sur l'habitation une étendue de ... arpens de terre ... préparés pour la culture, ... et une grande quantité de fourrage en grenier, pour la nourriture des animaux de l'habitation; ... de terre sus-mentionnée formant la totalité ... habitation, est couverte de bon bois ...

Plus, les 4 esclaves ci-après nommés;
GIL, nègre âgé d'environ 25 ans,
JERRY, do do 27 "
SAMM, do do 28 "
TERRA, do do 22 "

De plus, environ 60 arpents de cannes ...

Conditions: La susdite habitation comptant, les 4 esclaves désignés ci-dessus, payables aussi comptant.

N. B. Les actes de vente seront passés devant L. ... raud, notaire, aux frais des acquéreurs. 13 janv—2

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

IL sera vendu le mercredi, 28 courant, à midi, à la Bourse Hewlett, Robin, nègre âgé de 24 à 25 ans, un peu pâtissier, distillateur et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: 1 an de crédit en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant G. Le Gardeur, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 24 janv

CALLIGRAPHIE.

MRS. DOLBEAR & FRERES ont l'honneur d'informer les habitans de la N-Orléans, qu'ils sont de retour, et ont rouvert leur académie d'écriture, rue de Chartres, no. 8, où ils donneront des leçons de Calligraphie en tout genre, pendant le jour, jusqu'à 10 heures du soir. Les dames qui le désirent, peuvent recevoir des leçons chez elles. Il est généralement reconnu que, par l'application de la méthode Castair, que ces MM. ont adoptée, les élèves font plus de progrès en quinze jours qu'ils n'en faisaient autrefois en suivant l'ancien système, et en y consacrant plusieurs années. Ils invitent les habitants qui conserveraient quelques doutes sur l'excellence de cette méthode, à se transporter dans leur établissement afin de s'en assurer par l'examen de plusieurs exemples d'écritures faites par des personnes d'âges différens, dans cette ville et ailleurs. Tous ceux qui n'ont pu achever leurs cours, sont engagés à le faire sans faire de nouveaux frais. Ils informent aussi les personnes qui leur ont demandé des modèles de ce système, qu'une nouvelle publication en sera faite cet hiver. Nous joignons à cet avis le rapport suivant pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de voir par eux-mêmes. Quant aux autres, nous les prions de s'en référer à nos circulaires.

Nouvelle-Orléans 12 mai, 1834.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture en cette ville, d'après le système Carstair, nous avons examiné avec soin des exemples d'écriture de ses élèves de puis 8 jusqu'à 50 ans, écrits à différentes époques du cours d'instructions, et après cet examen, c'est avec une vive satisfaction que nous pouvons attester les prog ès rapides sans pareils qui ont été faits. D'après les exemples que nous avons vus et l'examen du système, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer que nous partageons l'opinion généralement reçue que ce système est grandement supérieur à tout ce qu'on a enseigné jusqu'à présent. Si une écriture lisible, élégante, courante et de bon goût est un talent utile ou désirable, c'est d'après ce système qu'on peut l'acquérir. Nous sollicitons donc la protection du public en faveur d'une instruction dont les résultats sont si utiles.

A. B. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane,
Le Révérend Mr. C. MAENHAUT
A. GRAILHE,
J. W. EGNEW,
D. MORPHY,
D. PRIEUR, maire de la Nouvelle-Orléans,
Le Révérend G. L. NASH,
Le Révérend G. WINSLER,
W. C. POPE,
L. BRINGIER, 21 nov—6m

OLD PENNSYLVANIA PORTER-HOUSE

No. 19, rue Dumaine, entre Levée et Condé.

N. BAGNAL étant constamment à son établissement un assortiment de Bière, petite Bière et Cidre de New-York de première qualité, qu'il offre à vendre à bon marché.

Bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons vendus à bon marché. 23 juin—a

Changement de Domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a transporté son domicile rue Royale, au coin de la rue Ursulines; il profite de la circonstance pour annoncer qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de Chapeaux de soie pour homme première qualité

21 janv—3 AUG. GAMET.

AVIS.—Ma femme, VIRGINIE SEGAIN, ayant abandonné mon domicile le 20 du courant, je donne avis au public de ne lui faire aucun crédit, attendu que je ne payerai aucune des dettes qu'elle pourra contracter.

21 janv—8 SAUCE VIVARET

A VENDRE, 30 actions de la Presse à coton d'en haut. 10 janv ED. GOTTSCHALK, courtier.